

Luxembourg, le 10 juillet 2013

Dépôt : M. Felix BRAZ

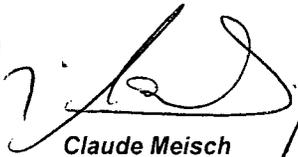
3

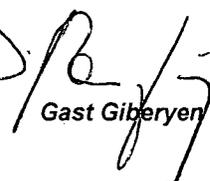
**MOTION****La Chambre des Députés,**

- considérant le rapport de la Commission d'enquête sur le Service de renseignement de l'Etat adopté le 5 juillet 2013 ;
- considérant que la Commission d'enquête conclut dans son rapport « [...] que M. le Premier Ministre, en tant que supérieur hiérarchique du service de renseignement, avait une emprise limitée sur son service. Il a omis de continuer les irrégularités présumées des opérations entreprises par le service à la commission de contrôle parlementaire, voire aux autorités judiciaires. » ;
- considérant que la Commission d'enquête en vient à conclure « [...] que la responsabilité du Ministre d'Etat est engagée. » ;
- considérant que le respect de l'Etat de Droit, la séparation des pouvoirs ainsi que le bon fonctionnement et l'indépendance des institutions constituent les valeurs sur lesquelles est fondé le Grand-Duché de Luxembourg ;
- considérant qu'il ressort du rapport de la Commission d'enquête sur le Service de renseignement de l'Etat que ces valeurs n'ont pas toujours été respectées dans l'action, la direction et la gouvernance politique du SREL ;
- consciente que la confiance des citoyennes et citoyens dans les institutions de notre pays a été mise à mâl au cours des derniers mois ;
- soulignant que la responsabilité politique doit être assumée dans l'intérêt de nos institutions et dans le respect des principes démocratiques ;
- considérant que les institutions démocratiques du pays doivent être fortes et déterminées pour faire face aux défis de taille auxquels le pays se trouve confronté sur le plan économique et social ;

**retire sa confiance au Premier Ministre, Ministre d'Etat, chef du Gouvernement, et l'invite à assumer les conséquences personnelles qui s'imposent.**

  
Felix Braz

  
Claude Meisch

  
Gast Giberyen

  
Serge Urbany

  
François Bausch